

Cartes pour l'égalité

Les Cartes pour l'Égalité sont **les seules cartes à jouer paritaires au monde**. Elles sont un outil pédagogique stimulant pour promouvoir explicitement l'égalité femmes/hommes ou tout simplement pour intégrer l'égalité dans nos pratiques quotidiennes.



Les Cartes pour l'égalité ont été créées à l'occasion du 500e anniversaire des cartes françaises classiques.

2 femmes et 2 hommes siègent désormais **à chaque niveau hiérarchique**.

Les initiales classiques "R", "D", "V" sont conservées, ainsi qu'un graphisme classique pour que vous puissiez pratiquer tous vos jeux habituels : mistigri, bridge, poker, belote, rami, vingt-et-un, canasta, patiences.

Mais les Rois ne dominent plus les Dames.

"R" : 2 Reines et 2 Rois, tiennent un sceptre et sont coiffé-e-s d'une couronne.

"D" : 2 Ducs et 2 Duchesses, tiennent une épée et sont coiffé-e-s d'un chapeau ou d'un voile.

"V" : 4 Valets, main sur la hanche, portent les noms de femmes et d'hommes révolutionnaires qui luttèrent pour la République et l'égalité femmes / hommes.



Les Cartes pour l'Égalité sont un jeu de 54 cartes accompagné d'une notice explicative et historique. Elles sont livrées sous cellophane et étui carton original.

Commandez-les exclusivement ici : <http://goupil.eklablog.fr/>

Pour ce texte et pour les dessins, le nom et l'organisation des Cartes pour l'égalité (Portrait français 2010) : tous droits réservés par Gonzague Jobbé-Duval.

Nouvelle donne !

Les Cartes pour l'Égalité ne sont pas un jeu de fantaisie. Elles ont l'ambition de contribuer au remplacement des cartes actuelles. Elles n'illustrent pas une mode : elles proposent de prendre en main un nouveau modèle social, de jouer le jeu autrement, de placer devant des choix éthiques, de réinterpréter notre héritage historique, particulièrement en ces années de débats passionnés sur l'égalité salariale et la parité dans la politique et les conseils d'administration.

Depuis 500 ans les cartes françaises nous donnent l'image d'un monde au sommet duquel trône un homme. Ce monde est celui de toutes nos parties de belote, de bridge, de poker ou de réussites.

Est-il si loin du monde où nous vivons ? Un monde où les hommes gagnent en moyenne 37 % de plus que les femmes dans le secteur concurrentiel. Un monde où 78 % des membres de conseil d'administration du SBF 120, 90 % des maires de communes de plus de 3500 habitants, 73 % des députés et 78 % des sénateurs sont des hommes.

Dans ce monde là des femmes se font pourtant leur place comme dirigeante d'entreprise ou de parti politique, conseillère régionale, juge, responsable de service, responsable de projet. Elles redistribuent les cartes tant et si bien qu'elles vont finir par redessiner ces cartes et élargir ainsi l'image des Dames. Voici que la Dame de carreau échange son bouquet de fleurs contre le sceptre doré d'une Reine et vient siéger au côté du Roi de pique.

Et bien leur jeu nous plaît et nous voulons nous aussi ces nouvelles cartes : des cartes où les reines valent autant que les rois et où tous les niveaux sont mixtes.

Est-ce une lubie de notre part ? Souvenez-vous que dans l'histoire de France de nombreuses reines gouvernèrent la France en toute légitimité. Je ne parle même pas des reines qui collaborèrent au gouvernement de leur époux. Je parle des 21 femmes qui gouvernèrent la France depuis sainte Clotilde au VI^e siècle. On préfère souvent rappeler l'influence des favorites mais des femmes plus nombreuses exercèrent le pouvoir en pleine lumière. La lettre « R » désignera donc les Reines et les Rois.

Quel chamboulement dans nos repères ! La hiérarchie chancelle ! Qu'elle chancelle encore : vous savez qu'à la belote le valet joué à l'atout est la carte maîtresse. Et bien tout en bas de l'échelle nous donnerons à nos Valets des noms de révolutionnaires féministes.

Et au milieu ? Et bien nous offrirons la lettre « D » à des Duchesses et à des Ducs.



Rassurez-vous, cela ne change rien à vos habitudes de jeu : nous gardons la hiérarchie inhérente à nos cartes. Simplement nous la rendons moins naturelle, plus instable, comme à la veille d'une révolution. Pour différencier les niveaux hiérarchiques entre les Reines–Rois et les Ducs–Duchesses, nous ne changeons rien à l'ordre et au choix des initiales « R », « D », « V » et nous allons renforcer l'unité et la visibilité des attributs propres à chaque niveau hiérarchique : sceptre et couronne pour reines et rois ; épée et simple couvre-chef pour ducs et duchesses. La fonction passe désormais plus clairement avant le sexe.

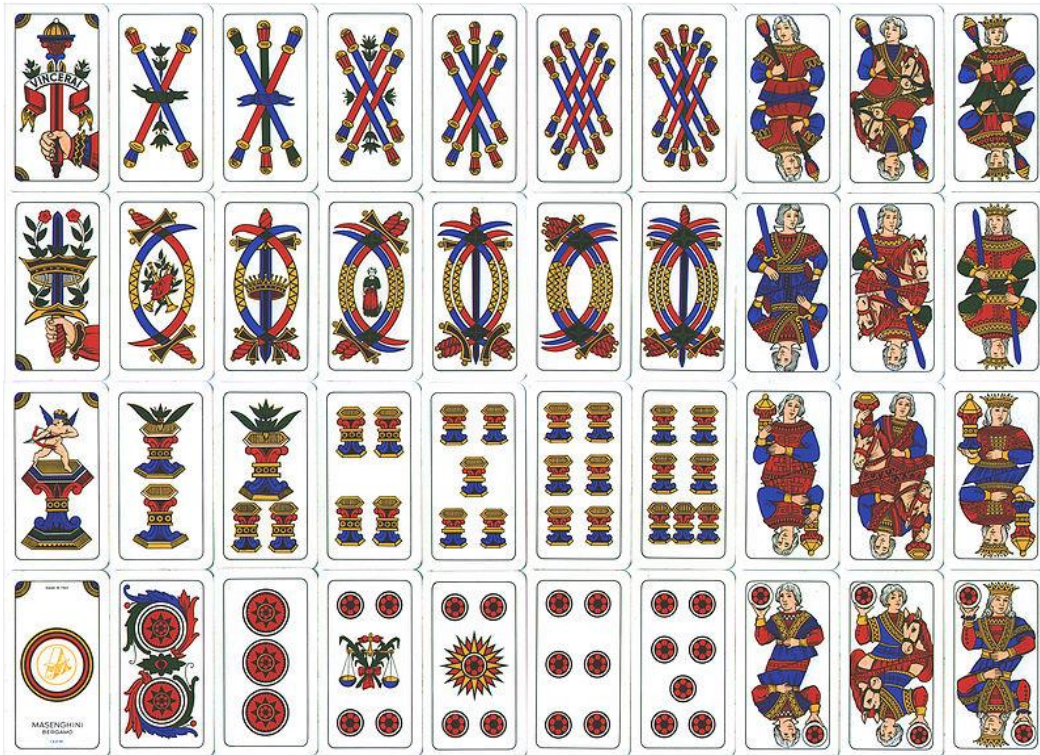
Pour l'esthétique globale, ces nouvelles cartes veulent s'inscrire dans le prolongement des cartes classiques qui ont évolué par paliers depuis les premières cartes au « portrait de Paris » ou « portrait français » vers 1510. Nous n'avons pas souhaité modifier radicalement l'esthétique et les repères, comme le firent en pure perte les cartes éditées pendant la Révolution Française ou le Premier Empire. Nous n'avons pas non plus souhaité ajouter une belle « vue d'artiste » à celles qui existent déjà. Nous restons modestement dans les formes imposées car nous avons l'ambition de créer un nouveau « Portrait français » : le 9e, à l'occasion des 500 ans de sa naissance. Il devient ainsi le « Portrait Français 2010 ».

Nous gardons donc les mêmes figures, les mêmes enseignes (pique, cœur, carreau, trèfle), les mêmes lettres en coin (R, D, V), les mêmes couleurs aux vêtements et le même style général conservé par nos bonnes vieilles cartes depuis 1813. Nous changeons seulement quelques étoffes, quelques objets, l'orientation et la place de certains personnages et leur nom. Nous espérons ainsi convaincre les joueuses et les joueurs d'adopter les « Cartes pour l'égalité » comme outil pour troubler la hiérarchie de genre et comme jeu tout simple et familier pour s'amuser entre ami-e-s ou en famille.

Histoire des Dames

L'arrivée des Dames dans les cartes classiques

L'introduction systématique des Dames date sans doute de l'arrivée des cartes en France sous le règne de Charles VI (1380-1422). C'est la France qui exporta ce modèle à l'étranger, spécialement dans les pays anglo-saxons tandis que les jeux traditionnels italiens, germaniques et espagnols* se tinrent jusqu'à aujourd'hui au modèle mamelouk strictement masculin et que le jeu portugais introduisit une femme comme servante en troisième position.



Cartes de Bergame (Italie), par Pietro Masenghini, 19e s. Les trois personnages sont : roi, cavalier, fantassin

En France des nobles Dames du temps disposaient d'un pouvoir considérable malgré les entraves et les quolibets. Des auteures comme Christine de Pizan lançaient alors les premiers textes féministes et les femmes nobles défendaient leur rang, notamment par la commande d'œuvres courtoises. Des hommes lettrés se firent aussi les « champions des Dames » en défendant leurs droits et leur valeur contre les fréquentes attaques misogynes.

En Espagne, c'est de même le règne d'Isabelle de Castille (1474-1504) qui suscita la revalorisation du rôle de la Reine dans le jeu d'échec : elle peut depuis avancer de plusieurs cases à la fois.

La subordination des Dames dans les cartes classiques

Le second rang des Dames dans les cartes à jouer a pour cadre l'effort de légitimation de l'exclusion des femmes du pouvoir. Le second rang des Dames est le signe d'une époque troublée qui vit la dynastie des Valois accéder au trône de France par des coups de force contre les héritières directes comme Jeanne de France. Pour consolider leur prise de pouvoir, les Valois doivent asseoir leur légitimité face à des concurrentes ou face aux fils de ces dernières. Ils s'appuient sur la misogynie du temps, sur l'influence croissante dans le gouvernement des lettrés issus des universités interdites aux femmes, et sur l'invention de pseudo lois antiques (loi salique) pour progressivement dénier aux femmes le droit de succéder à la couronne***.

Au moment de l'introduction en France des cartes à jouer, Charles VI fixe les règles de la régence : l'assurance donnée aux reines mères d'obtenir la régence de préférence aux grands du royaume fut basée sur l'impossibilité nouvelle pour les femmes de succéder au trône (et donc leur identité d'intérêt avec leur fils) ****.

Les Cartes pour l'Égalité : seules cartes à jouer paritaires au monde

Les Cartes pour l'Égalité sont une alternative à ce modèle qui hiérarchise les sexes. Elles illustrent et accompagnent la lente et récente progression vers l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques et professionnelles.

Créées en 2010 par Gonzague Jobbé-Duval, les Cartes pour l'Égalité célèbrent de manière originale le 500e anniversaire de nos cartes actuelles : le modèle créé sous Louis XII, connu sous le nom de « Portrait de Paris », devenu définitivement sous Napoléon le « Portrait français » lorsqu'il fut préféré aux autres standards régionaux et redessiné dans le style classique.

Depuis la standardisation des cartes en Europe il y a plusieurs siècles, jamais aucune remise en cause n'a été faite de la subordination des femmes et de la non-mixité des fonctions. Toutes les transformations ont pourtant été tentées (personnages, symboles, nombre et forme des cartes) mais même les essais les plus modernes n'osèrent jamais remettre en cause la hiérarchie symbolique des sexes qui reflète et légitime la hiérarchie réelle faite entre les sexes.

* Les jeux allemands connurent des Reines, parfois en première position, dans certaines des expérimentations de la fin du 14e siècle avant la standardisation. Dans le jeu espagnol, le page en troisième position porte le nom féminin de « servante » (sota) et au Mexique il prit effectivement des formes féminines.

*** Voir : Eliane Viennot, *La France, les femmes et le pouvoir. Tome 1 : L'invention de la Loi salique*, Paris : Perrin, 2006

**** On prévoit d'abord de confier la tutelle de l'enfant à sa mère et le gouvernement au grands du royaume (1374) mais pour éviter tout risque d'usurpation du pouvoir par les grands, Charles VI prévoit de faire entrer la reine au conseil et de lui confier la régence qu'elle exerce au nom du jeune souverain (1407)

Pourquoi les femmes sont-elles restées au second rang des cartes à jouer jusqu'aujourd'hui ?

Depuis Henri III les cartes à jouer françaises sont standardisées par l'État pour faciliter la perception d'une taxe. L'État n'a jamais jugé bon de modifier la hiérarchie des sexes. Quant aux fabricants de cartes, quand ils ont retrouvé leur liberté de création - au début de la Révolution française notamment - aucun d'entre eux n'a remis en cause le privilège masculin. Pourquoi ?

Menons l'enquête au merveilleux Musée de la Carte à Jouer d'Issy-les-Moulineaux, dans ses collections et son centre de documentation.

Est-ce lié à la monarchie ?

Non :

- Les cartes de la Révolution placent encore les femmes au deuxième rang
- Dans « Les hommes et les femmes qui ont illustré le [20e] siècle », fabriquées par Héron, les femmes sont toujours en seconde position : André Breton vaut plus que Marie Curie.

Est-ce pour tenir compte de l'histoire ?

Non. Quand il s'agit de figurer des concepts abstraits, les femmes sont toujours en second :

- Le « Jeu des quatre parties du monde » par exemple : l'enseigne carreau (Asie) est représentée par "Justice" (homme), suivi de "Luxe" (femme) et "Faiblesse" (homme).

Et parfois elles sont même les seules à être des allégories, des abstractions (au fond : des allégories du pouvoir... des hommes) :

- Le « Jeu révolutionnaire » édité par Chassoneris en 1793 : A la place des rois sont des sages comme Rousseau, à la place des dames des vertus et à la place des valets des braves.
- Le « Jeu mythologique et républicain » dessinée par Bertrand et éditée par Leclaire à Paris en 1874 : les portraits supérieurs sont ceux de divinités masculines (Neptune, Marc, Jupiter, Vulcain) ; les portraits secondaires sont des allégories féminines (liberté, égalité, fraternité, solidarité) ; les portraits inférieurs sont d'autres divinités masculines. Les femmes sont ici plus des inspiratrices de pouvoir que des pouvoirs.
- Le Jeu patriotique de 1889, cartes dites "nationales" : les hommes sont les métiers ; les femmes République, Alsace, Lorraine (allégories, à défendre ou à conquérir).
- Le jeu fait à Trieste (Italie) par Mengotti : les figures supérieures représentent Machiavel, Victor Hugo, Schiller, Byron, Mahomet, Louis XIV. Les Dames sont une française, une espagnole, une allemande et une grecque... sans noms !

Les Britanniques ont rapidement adopté les cartes françaises. Chez eux les femmes ont continué de succéder au trône. Pourtant, que se passe-t-il quand on veut célébrer le 60e anniversaire du règne de la grande souveraine Victoria ? (Jeu « Victoria » édité par Goodall & son à Londres en 1897). La place-t-on au premier rang en compagnie d'une autre grande souveraine comme Elisabeth I ?

Non : on place la reine Victoria au dos des cartes et la reine Elisabeth au second rang, sous son père Henri VIII, en compagnie des simples épouses de roi, avec toutefois les dates de son règne.

Est-ce pour rendre hommage à leur grâce, à leur élégance, qui n'aurait que faire du pouvoir ?

Non :

- Certains portraits régionaux français donnent aux Dames un sceptre au lieu de fleur, éventail ou manchon comme dans les cartes classiques.
- Les « Cartes parisiennes (costume français) » (Gibert, Paris, ~ 1853) mettent encore les hommes au premier rang des élégances. En premier : Cinq-Mars, Chevalier d'Eon, Comte de Brissac, Bussy d'Amboise. En second : Marion Delorme, Comtesse de Rochefort, Diane de Poitiers, Dame de Monsoreau.
- Comme les « Cartes parisiennes (costume anglais) » (Gibert, Paris, 1856)

Est-ce pour respecter leur place dans la société, complémentaire et par là valorisée ?

Non. Quand les cartes à jouer servent à caricaturer le personnel politique masculin ou l'ennemi pendant la guerre, la plus mauvaise place est celle des Dames :

- Les Caricatures d'hommes politiques de la IIIe république, d'Alfred Lepetit (Fin XIXe) : que des hommes et ceux figurés en Dames sont les plus ridicules. L'un d'eux, sous l'enseigne du cœur, voit le cœur retourné pour former un cul et il montre sa jarretière au public)
- « Political Playing Games », édité par Deakon & Co à Londres (fin XIXe) est sur le même principe. La dame de pique figure un homme berçant un enfant (autre homme connu)
- Dans le « Jeu sur la guerre de 1914-18 », (Launay), France, 1916 : les turcs ont pour enseigne un cul enfoncé par un casque à pointe allemand et la dame est une femme qui s'offre à un officier allemand. Les Allemands ont pour enseigne un boulet de canon. Leur Dame (ou valet ?) est une grosse Bertha les seins à l'air portant un fut de canon. D'autres Allemands ont pour enseigne une monnaie à tête de Janus. Leur dame (ou valet ?) est Sophie de Grèce dont on voit la jarretière.

Les femmes sont ici les allégories des hommes faibles qui se donnent aux plus offrants. Et l'image des femmes est méprisée.

Est-ce parce que cela procure une alternance naturelle plus lisible ?

L'argument n'a pas convaincu d'autres pays :

- Le jeu suisse de jass a pour cartes de tête uniquement des hommes et cela n'empêche pas de se repérer aux couronnes des rois et à l'emplacement des enseignes (en haut ou en bas)
- Le jeu aux enseignes italiennes a pour cartes de tête uniquement des hommes : dans sa version de Bologne on se repère aux couronnes des rois et aux chevaux des cavaliers
- Le jeu aux enseignes germaniques a pour cartes de tête uniquement des hommes : dans le Doppeldeutsche par exemple, couronnes et chevaux distinguent les rois et apparemment cela suffit à se repérer.

Est-ce parce que les femmes n'ont pas de pouvoir dans la société ?

Non. En témoigne le jeu du célèbre dessinateur humoristique Dubout (1905-1976), édité par Grimaud en 1987. Dans ses cartes aux personnages contemporains, les rois sont de petits et faibles bonshommes en couleur dominés par le trait au crayon d'imposantes et hideuses femmes. Et les reines sont d'imposantes femmes en couleur qui dominent de petits bonshommes enfantins et risibles dessinés d'un trait de crayon.

La clef de ces portraits est donnée dans les cartes de Joker : un cheval au galop qui a désarçonné son cavalier (masculin) et un bœuf allongé sous une tente qui mange les bretelles de l'ancien occupant (masculin).

L'auteur constate le pouvoir des femmes mais nous dit que c'est le monde à l'envers et que ce pouvoir n'est pas légitime. Les femmes restent donc officiellement chez lui au deuxième rang et n'apparaissent en filigrane au premier rang que comme repoussoir.

Alors pourquoi les femmes sont-elles restées au second rang dans les cartes ?

Pour asseoir le pouvoir masculin. La fameuse "complémentarité" femmes/hommes a toujours été pensée sur le mode de la hiérarchie et cette hiérarchie structure tellement nos sociétés que toutes les innovations dans les cartes sont tolérables sauf celle-là.

Les hommes qui fabriquent les cartes et placent les hommes au-dessus des femmes peignent-ils leurs souhaits ou la réalité historique ? Les cartiers d'hier et d'aujourd'hui ignorent-ils par exemple les reines mérovingiennes Clotilde, Brunehilde et Bathilde qui furent associées au pouvoir territorial de leur mari et organisèrent à sa mort le contrôle, le partage ou l'unité du royaume au profit de leurs fils mineurs* ?

Ignorent-ils qu'en France comme ailleurs les filles pouvaient hériter du royaume en l'absence de frère et que si les 300 premières années de dynastie capétienne furent masculines c'est par le hasard des naissances ? Ignorent-ils aussi que quand il y eut enfin des héritières après Louis X, elles auraient pu légitimement régner à la place de Philippe V, Charles IV et Philippe de Valois qui en firent peu de cas, sans aucune justification valable puisqu'ils ne connaissaient pas l'existence d'une « loi salique »** ? Ignorent-ils que cette loi salique, dont les juristes voulurent faire ensuite une loi fondamentale du royaume, ne fut jamais ratifiée par les rois car elle limitait leur marge de manoeuvre, qu'elle mit des siècles à gagner une légitimité et qu'il fallut d'abord la réécrire secrètement pour qu'elle aille dans le sens souhaité ?

Ignorent-ils que cette loi successorale naissante n'empêcha pas, bien au contraire, de confier la régence du royaume aux reines mères pendant la minorité du roi, comme cela avait déjà été le cas bien souvent, notamment pour Blanche de Castille pendant la minorité de Louis IX ? Charles VI, qui établit les nouvelles bases de la régence, jugeait les reines mères mieux aptes à gouverner que les grands du royaume toujours tentés d'usurper le pouvoir. Qui de mieux qu'une veuve interdite de succession pour défendre les intérêts de son fils et user légitimement de la souveraineté du jeune roi*** ?

Les cartiers n'eurent-ils pas vent du gouvernement légitime d'Anne de France pendant la minorité de son frère Charles VIII et au-delà, ou du gouvernement de Catherine de Médicis pendant la minorité de son fils Charles IX et bien après encore ?

Que penser alors des cartiers de la Révolution française, qui ont fait disparaître les figures royales et continuent pourtant de placer des hommes au premier rang pour illustrer l'« Égalité » et des femmes au deuxième rang pour illustrer la « Liberté » ? Que penser encore des cartiers d'aujourd'hui qui éditent des cartes au visage des personnes illustres du XXe ou du

XXIe siècle en plaçant toujours les femmes au second rang ? Cela montre bien que la subordination des femmes dans les cartes à jouer n'a pas pour enjeu la description de la réalité mais... la subordination des femmes.

* R. Compatangelo-Soussignan, E. Santinelli (dir.), « Territoires et frontières en Gaule du nord et dans les espaces septentrionaux francs », Revue du Nord, n° 351, juillet-septembre 2003, pp. 631-353.

** Sur ce sujet, voir les ouvrages et articles d'Éliane Viennot

*** Sur ce sujet, voir les ouvrages et articles de Fanny Cosendey

Musée de la Carte à Jouer d'Issy-les-Moulineaux : <http://www.issy.com/musee/>

Nouvelle organisation des Cartes pour l'Égalité

Des Codes graphiques et ludiques respectés

Nous gardons un dessin classique et les mêmes initiales au coin des cartes – R, D, V.

Nous ne proposons pas une révolution de la logique interne de nos cartes à jouer qui est strictement hiérarchique. Les jeux édités sous la Révolution française, abolissant la représentation de la hiérarchie royale au profit de concepts républicains, ont été dédaignés des joueurs car il n'y avait aucune logique à ce que les « Génies » valent plus que les « Libertés » et ces dernières plus que les « Égalités ».

Ce qui change avec les Cartes pour l'Égalité

Chaque niveau hiérarchique est mixte : deux hommes et deux femmes. La mixité nous oblige à changer la désignation de certaines cartes et à faire l'unité visuelle de chaque niveau autour des attributs représentant les fonctions.

« R » : Reines et Rois, avec couronne et sceptre (les Dames possédaient déjà un sceptre sur les cartes françaises du Dauphiné et de l'Auvergne avant l'interdiction des portraits régionaux en 1813)*.

« D » : Ducs et Duchesses, avec chapeau ou un voile simples et une épée tirée du fourreau qui pointe vers le centre de la carte.

« V » : Valets (faute d'un autre nom au féminin ou épïcène qui corresponde au personnage), avec leurs habituels chapeaux et mains vides posées sur les hanches** (sauf le valet de trèfle qui porte le bluteau – écu – désormais frappé de la devise « Égalité »).

Les cartes classiques sont coupées dans la diagonale depuis 1830 et les bustes disposés symétriquement pour un meilleur confort de jeu***. Si bien que des bras et leurs attributs ont disparu. Nous nous sommes donc inspirés des cartes en pied de 1813 et 1816 et nous avons retourné certaines cartes en miroir (Roi de carreau, Dame de carreau, Dame de trèfle).

Enfin, nous avons attribué aux figures de nouveaux noms tirés de l'histoire de France, si bien que les éléments de décor personnalisés tels que la harpe de David ont été supprimés. Quant aux deux valets représentant désormais une femme, nous leur avons rendu un front chevelu et une poitrine plus féminine, sans trop modifier le dessin d'ensemble qui était de toute façon

assez androgyne. Il nous paraît d'ailleurs bon que nos personnages aient la liberté de se vêtir ou non selon les normes assignées à leur sexe.

Nous appuyons le pouvoir de nos Reines sur l'histoire de France : Les femmes ne furent pas seulement épouses ou courtisanes des rois : 21 femmes gouvernèrent pleinement la France depuis Sainte Clotilde et les femmes purent longtemps hériter de la couronne en l'absence de frère : ce fut le cas d'Emma lère, qui régna pendant 12 ans... malgré son frère (père de Hugues Capet).

D'autres femmes auraient pu légitimement hériter du royaume après Louis X, mais elles furent privées de leur droit par des coups de force laborieusement justifiés après coup par l'invention de la « loi salique ». Cela n'empêcha d'ailleurs pas la plupart des domaines féodaux de continuer à pouvoir être transmis à des filles.

* Les attributs des cartes de tête ont varié au cours du temps. Au début du XVI^e siècle, les rois et les valets avaient tous une hallebarde, sauf Charlemagne qui portait l'épée. Aux hommes les armes, et aux Dames... une fleur. En 1701, la hallebarde des rois est remplacée par un sceptre et deux reines troquent leurs fleurs pour un manchon ou un éventail. En 1778 le manchon est à nouveau remplacé par une fleur.

Dans nos nouvelles cartes, l'épée de Charlemagne disparaît avec lui, ce qui permet d'unifier autour du sceptre. Nous offrons aussi aux Reines le sceptre qu'elles arboraient déjà en tant que Dames sur les cartes au « portrait » du Dauphiné et d'Auvergne avant l'interdiction des portraits régionaux en 1813.

** La hallebarde des valets avait disparue au passage à double tête en 1830.

*** De nombreux attributs des cartes de tête ont disparu en 1830 avec le passage à la « double tête », c'est-à-dire la reproduction du haut du corps de chaque côté d'un axe diagonal. Le doublement évite de retourner les cartes dans le bon sens, ce qui peut donner une information aux joueurs adverses. L'axe diagonal, plutôt qu'horizontal, pratiqué dans la plupart des autres pays, facilite la lisibilité pour les droitiers ouvrant leur jeu en éventail. César avait son aigle, Alexandre son lion, Charlemagne le globe du monde, et David sa harpe (les personnages faisaient référence au thème des "Neuf Preux"). Seule la harpe de David restait visible sur nos jeux classiques. Elle disparaît ici avec David.

Les noms des femmes dans les Cartes pour l'Égalité

1. le pouvoir en pleine lumière

Nous mettons en avant des femmes qui exercèrent le pouvoir en pleine lumière :

Non pas l'influence de favorites mais le pouvoir direct des 21 femmes qui gouvernèrent la France, parmi lesquelles : la reine Blanche de Castille (1188-1252), régente au nom de son fils Louis IX. Et nous rétablissons dans ses droits légitimes Jeanne de France (1311-1349) qui aurait dû être la première souveraine capétienne par héritage de Louis X et fut seulement reine de Navarre. Son exclusion et celles des filles des deux successions royales qui suivirent furent plus tard laborieusement justifiées par l'invention de la 2e loi salique. Jeanne de France est un symbole du « plafond de verre » dans les organisations : l'obstacle invisible empêchant les femmes de progresser vers les fonctions supérieures auxquelles elles ont théoriquement accès.

Le pouvoir encore des duchesses qui pouvaient hériter du titre et du domaine en l'absence de frère, gouverner aux côtés de leur époux ou seules après sa mort, et participer directement aux combats politiques, parmi lesquelles : Yolande d'Aragon (1379-1442) qui soutint puissamment le Dauphin Charles et Jeanne d'Arc, et Anne de Bretagne (1477-1514), héritière et souveraine de Bretagne avant d'être deux fois reine de France par mariage.

2. le pouvoir contestataire

Voici que la Dame de carreau échange son bouquet de fleurs contre un sceptre doré et vient siéger au côté du Roi de pique. Quel chamboulement dans nos repères ! La hiérarchie chancelle ! Qu'elle chancelle encore : vous savez qu'à la belote le valet joué à l'atout est la carte maîtresse. Et bien tout en bas de l'échelle nous donnons à nos Valets des noms de révolutionnaires.

Puisque nos habitudes de jeu imposent de garder une hiérarchie dans les cartes, nous rendons au moins cette hiérarchie moins naturelle, plus instable, comme à la veille d'une révolution.

Nous mettons en valeur le pouvoir ouvertement contestataire des femmes. Non pas celui des allégories de la liberté guidant le peuple masculin (comme chez Delacroix ou dans les cartes éditées pendant la Révolution) mais le pouvoir des femmes réelles, des femmes libres qui combattirent pour la citoyenneté et la liberté des hommes et des femmes, parmi lesquelles les révolutionnaires Olympe de Gouge (1748-1793), auteure de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, et Solitude (~1772-1802), martyre de la lutte contre l'esclavage aux côtés du Républicain Louis Delgrès.

Les noms des hommes dans les Cartes pour l'Égalité

Puisque les féministes n'ont jamais voulu prendre la place des hommes, c'est-à-dire renverser la situation pour qu'elle soit en défaveur des hommes, puisqu'elles ont au contraire toujours recherché l'égalité, les hommes sont autant présents sur nos cartes que les femmes.

Pour les rois nous retenons Charles VI (1368-1422), sous le règne duquel apparurent les jeux de cartes, et Louis XII (1462-1515), sous le règne duquel prirent forme à Paris les premières cartes à jouer standard ancêtres de nos cartes actuelles.

Pour les ducs, nous retenons Eudes IV, duc de Bourgogne (1295-1349), qui soutint les droits de sa nièce Jeanne de France, et Pierre de Dreux (1187-1250), Baillistre du duché de Bretagne qu'il gouverna par mariage avec la duchesse héritière Alix de Thouars et dont il devint régent à la mort de cette dernière.

Pour Valets révolutionnaires, nous choisissons parmi les hommes : Condorcet (1743-1794) et Charles de Villette (1736-1793) qui inclurent la liberté des femmes dans le combat pour la liberté humaine et ne furent ainsi pas révolutionnaires à moitié.

**

Carreau

Blanche de Castille

(1188-1252), Reine de France par mariage, régente du royaume.

Reine de France par son mariage avec Louis VIII, elle gouverne la France pendant la minorité de son fils et dirige le conseil de celui-ci durant son règne sous le nom de Louis IX.

Elle fit face avec énergie et habileté aux révoltes de vassaux contre sa régence et le pouvoir royal. Elle agrandit et pacifia le royaume.

Elle fut la première à subir les grands assauts misogynes contre le pouvoir exercé par les femmes.

Pierre de Dreux, dit Mauclerc

(1187-1250), Baillistre du duché de Bretagne

Pierre de Dreux devint Baillistre du duché de Bretagne par mariage avec la duchesse héritière Alix de Thouars.

Il soutint la France contre l'Angleterre durant le règne de Louis VIII mais participa ensuite à quatre révoltes contre la reine Blanche quand elle devint régente du royaume.

Après la mort d'Alix, il fut lui-même régent du duché au nom de son fils Jean Ier...

Solitude

(~1772-1802), esclave républicaine révoltée

Née du viol de sa mère par un esclavagiste sur le bateau qui l'emmène en captivité aux Antilles, elle bénéficie de l'abolition de l'esclavage en 1794. Quand Napoléon Bonaparte rétablit l'esclavage en Guadeloupe en 1802, elle se rallie à l'appel du fervent républicain Louis Delgrès et combat pour la liberté. Survivante de la bataille du 8 mai 1802, elle est exécutée en novembre, après son accouchement. Le transfert de ses cendres au Panthéon est régulièrement demandé par les associations noires et féministes conjointement à celui d'Olympe de Gouge.

Cœur

Jeanne de France

(1311-1349), Héritière capétienne spoliée puis reine de Navarre.

Jeanne de France aurait dû être la première souveraine capétienne par héritage de Louis X. L'usurpation de sa couronne par Philippe V fut plus tard laborieusement justifiée par l'invention de la 2e « loi salique ». Elle obtint de Philippe VI d'hériter du royaume de Navarre (1328 à 1349) qui fut détachée de la couronne de France, en échange de la renonciation à ses droits sur la couronne de France et de la reconnaissance définitive de l'abandon au domaine royal du comté de Champagne et de Brie.

Eudes IV de Bourgogne (1295-1349), Duc de Bourgogne.

Il soutient avec sa mère Agnès les droits de sa nièce Jeanne de France à la mort de Louis X puis à la mort du fils posthume de Louis. Mais Philippe V l'amadou en lui confiant avec sa propre fille les comtés de Bourgogne et d'Artois. Il réclame à nouveau le trône pour sa nièce à la mort de Charles IV.

Puis il défend les droits de son épouse au comté d'Artois contre les prétentions de son cousin Robert qui s'autorise du précédent royal pour chercher querelle aux héritières du comté.

Sa mère, Agnès de Bourgogne, soutient l'attribution de la Navarre à Jeanne.

Nicolas de Condorcet

(1743-1794), philosophe et député républicain.

Denier philosophe des Lumières et 1er Républicain Français, mathématicien, philosophe et député, il est l'auteur du premier projet de constitution et d'un grand projet d'instruction publique pour les deux sexes. Il défend la pleine citoyenneté des Protestants et des Juifs, promeut le suffrage des femmes, s'engage contre l'esclavage au sein de la Société des amis des Noirs et défend l'abolition de la peine de mort. Il meurt poursuivi par les agents de la Terreur.

Trèfle

Charles VI

(1368-1422), Roi de France. De son règne date l'introduction des cartes à jouer.

Sous son règne, Christine de Pizan publie le premier manifeste féministe occidental ; et Jean de Montreuil falsifie la « loi salique » pour exclure les femmes du trône.

Durant la folie de Charles VI c'est son épouse Isabeau de Bavière qui exerce la régence.

Charles précise le droit des régences, qui sera utilisé la première fois par la grande Anne de France.

Yolande d'Aragon

(1379-1442), duchesse d'Anjou

Duchesse d'Anjou, comtesse de Provence, reine de Sicile.

Fille du roi d'Aragon (dont elle fut privée de la succession) et Lorraine par sa mère, Yolande épouse Louis II d'Anjou en 1400. Devenue belle-mère du dauphin Charles (fils de Charles VI et d'Isabeau contre laquelle elle lutta), elle l'accueille à sa cour angevine, écarte ses mauvais conseillers, soutient Jeanne d'Arc, et joue un rôle décisif dans la guerre et la paix de cette époque.

Olympe de Gouge

(1748-1793), philosophe féministe républicaine

Républicaine et Girondine, membre de la Société des amis des Noirs, elle est l'auteure de projets de réforme sociale (notamment mariage civil, divorce, maternités, ateliers nationaux pour les chômeurs), d'essais et de pièces de théâtre. Elle rédige la fameuse « Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ». Elle s'élève contre les massacres de septembre et la dictature montagnarde. Elle est guillotinée en 1793. Le procureur de Paris espère que cela donnera une leçon aux femmes sorties du rang.

Pique

Louis XII

(1462-1515), Roi de France. De son règne date le premier exemple des cartes au "portrait français".

Duc d'Orléans, il mène la révolte des féodaux (« guerre folle ») contre Anne de France, régente de Charles VIII auquel il succède. Il eut trois épouses dont Anne de Bretagne. Sa fille Claude est écartée de la succession par la nouvelle règle : on lui préfère un cousin mâle : François 1er., mais Louis impose à François d'épouser Claude s'il veut le royaume : d'une part pour rattacher à la France la Bretagne dont Claude avait hérité, d'autre part parce que le sang royal coule en Claude et que Louis envisagea un temps qu'elle lui succède.

Anne de Bretagne

(1477-1514), Duchesse de Bretagne

Héritière et souveraine de Bretagne, couronnée deux fois reine de France.

Duchesse, elle est vaincue par Anne de France qui la marie à son frère Charles VIII pour rattacher le duché de Bretagne à la France. A la mort de Charles VIII, elle retrouve la souveraineté sur la Bretagne. Remariée à Louis XII, elle obtient le contrôle de la Bretagne. A la cour de Blois, elle engage de grands écrivains et artistes qui composent notamment les Vies des femmes célèbres (cf. illustration ci-dessus) et Les Grandes heures de la reine Anne de Bretagne. Louis XII la fait tutrice de sa fille Claude.

Charles (de) Villette

(1736-1793), Député républicain

Député, il est après Condorcet le plus important des très rares soutiens masculins des droits des femmes lors de la Révolution. C'est chez Villette que Voltaire s'éteignit. Comme Condorcet et Gouge, il vote contre la mort du roi. Il dénonce les massacres de septembre et meurt de maladie en 1793.

Questions et objections

CONFUSION : Changer le rang habituel des personnages tout en gardant l'essentiel de leur dessin ancien, c'est confus

Ces cartes célèbrent le 500e anniversaire du « Portrait français » (nos cartes classiques) : elles en gardent donc l'esthétique globale pour mieux remettre en cause son sexisme et proposer son évolution. Je ne voulais pas dans un premier temps d'un jeu de fantaisie qui détourne l'attention de l'essentiel. Je veux montrer clairement ce que personne ne remarque plus : dans les cartes à jouer actuelles une femme vaut moins qu'un homme. Cette domination masculine peut et doit cesser.

Personne ne s'émeut de cette hiérarchie des cartes à jouer : il y a une sorte d'évidence de la domination masculine, surtout pour les dominants eux-mêmes, qu'il faut briser. On entend encore trop souvent : « C'est elle qui porte la culotte », qui signifie que cette femme n'est pas à sa place de femme en exerçant le pouvoir qui est dévolu aux hommes. Cette illégitimité doit cesser.

En secouant la hiérarchie "normale" des sexes sans changer les traits principaux des personnages, je montre combien cette hiérarchie est ancrée dans nos habitudes et combien en changer demande d'efforts.

Ce qui sème la confusion, ce n'est pas d'abord que je reprenne le dessin classique :

- c'est la fin de cette hiérarchie homme/femmes à laquelle nous sommes tellement habitués.
- c'est aussi la fin de l'alternance des sexes entre chaque niveau des cartes, car le sexe est le premier critère de catégorisation ou d'identification d'un individu.*

La confusion et l'effort requis par les Cartes pour l'Égalité en sont au fond la seule nouvelle règle du jeu. C'est en cela que ce ne sont pas seulement des cartes à jouer mais un jeu de cartes. Un jeu de cartes qui trouble le genre et par là même nous trouble.

MONARCHIE : Pourquoi ne pas carrément abolir cette monarchie sexiste dans vos cartes ?

Les jeux édités par les hommes de la Révolution de 89 avaient aboli la représentation de la hiérarchie royale au profit de concepts républicains... qui ont été dédaignés des joueurs car il n'y avait aucune logique à ce que les « Génies » valent plus que les « Libertés » et ces dernières plus que les « Égalités », du moins dans la logique hiérarchique inhérente à nos cartes à jouer classiques. J'ai donc voulu garder la hiérarchie inhérente à nos cartes, en la rendant moins "naturelle", plus instable, comme à la veille d'une révolution.

- D'une part en donnant aux valets les noms de femmes et d'hommes révolutionnaires (pro)féministes.
- D'autre part en abolissant la hiérarchie homme/femme qui naturalisait la hiérarchie entre le premier et le deuxième rang des cartes.

D'où à nouveau ce sentiment de confusion qui décidément est la marque de l'égalité pour nos esprits qui classent afin de mieux hiérarchiser. Et dans un jeu hiérarchique, c'est encore plus manifeste !

COMPLÉMENTARITÉ : Vous avez fait disparaître la belle complémentarité homme/femme !

De quelle complémentarité parlez-vous ? Dans les cartes à jouer la complémentarité est une hiérarchie pure et simple ! Les rois valent plus que les dames et c'est tout ce qui importe. C'est comme dans la société, du reste : la complémentarité est invoquée dès qu'il s'agit de défendre un monopole masculin sur un pouvoir.

COMME LES HOMMES ? : Vous voulez que les femmes deviennent des hommes ?

Pour que les femmes deviennent comme les hommes il faudrait déjà que les femmes soient toutes identiques et que les hommes soient tous identiques. Je crois trop aux différences personnelles pour craindre que "les femmes" deviennent comme "les hommes". D'autre part, s'il entre dans la définition des hommes d'être au-dessus des femmes, je vois mal comment les femmes pourraient devenir comme les hommes**.

En l'absence de hiérarchie entre les sexes, on s'intéresse moins au sexe des individus et plus à leur fonction. Dans les Cartes pour l'Égalité on ne s'intéresse paradoxalement plus aux femmes et aux hommes, mais aux figures royales et ducales. Si nous tenons à distinguer les noms de "reine" et de "roi" ou de "duc" et de "duchesse", ce n'est pas parce que cela importe à la logique du jeu mais simplement pour ne pas faire comme si les femmes n'existaient pas, ramenées à un masculin perçu comme un neutre universel.

Cette compréhension de l'homme comme le tout de l'humanité a en effet causé de grands dommages aux femmes, comme on le voit dans les premiers "droits de l'homme et du citoyen", qui ne concernaient les femmes que de manière quasi indirecte, faisant d'elles des citoyennes passives exclues des droits civiques, si bien qu'Olympe de Gouge dut proclamer sa "Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne".

* Cf. HURTIG Marie-Claude et PICHEVIN Marie-France « La psychologie et les femmes, petite endoscopie de la discipline », Nouvelles Questions féministes N° 4, 1982. Annie Ferrand mène une réflexion précieuse sur la psychologie à partir de ces auteures, de Monique Plaza et de sociologues comme Christine Delphy.

** Sur tout ce sujet de la différence, de la complémentarité et de la hiérarchie, voir DELPHY Christine, *L'ennemi principal. II. Penser le genre*, Syllepse, 2001, notamment le chapitre "Penser le genre : problèmes et résistances".

1510-2010 : 5 siècles de cartes « au portrait de France »

Les cartes à jouer sont passées de l'Égypte mamelouke en Europe autour de 1370. Elles comportent alors 4 devises et 3 figures masculines, sans Dame. Leur existence est attestée en France en 1381, un an après que Charles VI fut devenu roi à l'âge de douze ans. En 1392 le livre de compte du roi mentionne : « Donné à Jacquemin Gringonneur, peintre, pour trois jeux de cartes à or et diverses couleurs, de plusieurs devises, pour porter devers le dit seigneur roi, pour son ébatement, cinquante-six sols parisis. »* . On ignore de quel type de cartes il s'agissait.

La gravure sur bois, née au XIV^e siècle, accompagna l'essor des cartes. Les cartiers français en inondèrent l'Europe au XVI^e et XVII^e siècles grâce à un papier de qualité abondant et à une technique simplifiée qui diminua les coûts**. Le modèle des cartes anglaises et américaines vient ainsi de Rouen et celui de Lombardie vient de Lyon.

Les « enseignes » pique, cœur, carreau et trèfle, sont inventées en France où elles apparaissent en 1480. Elles y sont définitivement fixées au début de XVI^e siècle***. Les cartes latines et germaniques conserveront des devises distinctes (Latines : épées, deniers, coupes, bâtons****. Germaniques : glands, feuilles, cœurs, grelots)

Pour Paris, Thierry Depaulis a pu décrire en 1989 les premières cartes connues du « portrait » qui devint le « portrait de France » standard, celles de Guyon Guymier. Il les date des alentours de 1510, à la fin du règne de Louis XII. Ce portrait comporte des Dames et il est plus beau que toutes les versions ultérieures*****.

Quant aux noms des « têtes », aux figures de ces cartes, et à leur dessin, il faut attendre le milieu du XVII^e siècle pour qu'ils soient stabilisés en France sous la double pression des joueurs et du pouvoir politique : des joueurs qui ne veulent pas être distraits de leur jeu par trop de variété*****, surtout s'ils ont misé de l'argent ; du pouvoir politique surtout, qui décida de frapper d'un impôt l'impression des jeux de cartes.

L'impôt initié par Henri III en 1581 fut prélevé jusqu'en 1945, avec plusieurs abandons dus à la résistance des cartiers, qui suscita à chaque retour de l'impôt un contrôle accru.

Pour s'assurer qu'aucune production n'échappe à l'impôt, le pouvoir exigea d'abord qu'une marque de fabrique figure avec le sceau du percepteur de l'impôt sur les enveloppes des jeux nouvellement produits, puis l'on regroupa les cartiers dans sept villes (1605)*****.

Ceux de Paris doivent adopter un portrait standard (1613) et faire figurer leur nom sur le valet de trèfle, les autres régions ayant désormais interdiction de copier ce portrait et de vendre à Paris leur propre portrait (1626). En 1636 les cartiers négocient avec le « fermier » (percepteur) la mise sous clef des moules et leur utilisation dans le bureau du fermier en échange de la fourniture du papier. L'édit de Louis XIV en 1661 étend cette disposition aux onze villes désormais autorisées. Il stipule l'obligation de travailler dans les bureaux du fermier et d'y vendre les cartes ainsi que l'obligation générale de la marque sur le valet de trèfle.

En 1701 Louis XIV impose carrément les figures à graver et fait briser les anciens moules : chaque région d'imposition se voit attribuer un dessin propre, avec quelques nouveautés dans l'apparence et souvent une moindre qualité esthétique. C'est le « portrait » de 1701. En

province, à Rouen, Rennes et surtout Strasbourg, des parents du portrait de Paris en gardent la vigueur originelle au moins jusqu'en 1745.

Le droit sur les cartes est supprimé en 1719 et de nombreux cartiers s'inspirent alors librement du portrait de 1701 dans un trait plus spontané qui constitue selon Jean-Pierre Seguin le « portrait » de 1719.

L'impôt est rétabli en 1745 et les « fermiers » regagnent le monopole de la gravure du moule, qu'ils rendent plus précis, s'appuyant notamment sur la gravure en cuivre, pour mieux empêcher les imitations. C'est le « portrait » de 1746.

Le « portrait de 1751 » est instauré à l'occasion du changement de bénéficiaire des droits sur les cartes. A Paris la tendance est à l'accroissement du tassement des figures et de l'enlaidissement général.

La perception de l'impôt change encore de mains, ce qui entraîne un « portrait » de 1778.

L'aboutissement de cette uniformisation est l'imposition par Napoléon d'un moule unique, le « portrait » de 1813, qui met fin à tous les portraits régionaux pour reprendre dans un style néo-classique les gravures parisiennes dites « au portrait de France » ou « au portrait de Paris ». C'est une synthèse consciencieuse et sans âme des portraits parisiens successifs. La gravure de Nicolas-Marie Gatteaux, mise à double tête en 1830, est à peu de choses près le modèle qui fut produit jusqu'en 1945, date à laquelle la taxe fut abandonnée.

Les « Cartes pour l'égalité » que nous proposons aujourd'hui sont une contribution au « portrait français » de 2010.

* Cf. Parlett, 1991, p. 37. D'après une première référence par le Père Menestrier, Bibliothèque instructive et curieuse, Trevoux, 1704.

** DEPAULIS Thierry, "Brève histoire des cartes à jouer", http://as.de.trefle.free.fr/Histoire_Cartes.htm

*** Les Français inventèrent les enseignes pique, cœur, carreau et trèfle, en simplifiant les enseignes allemandes. Ils les divisèrent en deux couleurs : rouge et noir, suivant en cela la dualité des cartes latines avec leurs suites longues / mâles (bâtons et épées) et rondes / femelles (coupes et deniers), qui vient des cartes mameloukes et tient un rôle important dans des jeux chinois, indiens et dans le jeu espagnol de l'Homme (L'Homme) dont le succès fut considérable en Europe au XVIIIe siècle.

**** Sur le modèle des cartes égyptiennes aux motifs d'épées, de maillet de polo, de coupes et de deniers. Le polo étant inconnu et le dessin pas toujours réaliste, les maillets sont remplacées en Italie par des bâtons et en Espagne par des gourdins.

***** Un dessin fin, précis, varié, gracieux et dynamique qui fut laborieusement copié par le moule standard. Ce qui m'a le plus frappé est le roi de carreau : il était en fait de dos chez Guymier, ce qu'on voit à la hallebarde portée à main droite et à l'absence d'ouverture de la robe. Dans les jeux ultérieurs, schématiques et figés, c'est bientôt une main gauche qui tient l'attribut et l'autre main disparaît pour laisser le motif illisible et disgracieux de nos cartes actuelles.

***** Les indices (lettres en coin des cartes) n'apparaissent qu'au milieu du 19e siècle et les gens ne savent pas lire pour la plupart. Il faut donc pouvoir repérer les figures de tête au premier coup d'œil.

***** Paris, Rouen, Lyon, Toulouse, Troyes, Limoge et Thiers en Auvergne.

Sources :

- DEPAULIS Thierry, Les Cartes à jouer au portrait de Paris avant 1701, Paris : Issy-les-Moulineaux : Vieux Papier, Musée Français de la Carte à Jouer, 1991. - 56 p. : ill. en noir et en coul. ; 27 x 19cm.
- DEPAULIS Thierry, "Brève histoire des cartes à jouer", http://as.de.trefle.free.fr/Histoire_Cartes.htm
- PARLETT David, A History of Card Games, Oxford: Oxford University Press, 1991, pp. 31-46.
- SEGUIN Jean-Pierre, Les cartes à jouer au portrait de Paris de 1701 à 1778, Paris : Issy-les-Moulineaux : Vieux Papier, Musée Français de la Carte à Jouer, 1989. - 24 p. : ill. en noir et en coul. ; 27 x 19cm.

**

Naissance de la reine dans le jeu d'échecs



Il n'y eut pas toujours une reine dans le jeu d'échecs. Et quand elle apparut, elle n'était pas aussi forte qu'aujourd'hui. L'histoire de cette montée en puissance éclaire l'arrivée des Dames dans les cartes à jouer, d'autant plus que le pas décisif effectué en Espagne à la cour d'Isabelle de Castille est quasi contemporain de l'arrivée des Dames dans les cartes françaises sous Charles VI.

Naissance de la reine

Les échecs sont nés en Inde au plus tard au VI^e siècle. Les pièces du jeu représentent un roi et un général commandant à quatre corps d'armée : chars, éléphants, cavalerie, infanterie.

Les Perses adoptèrent rapidement ce jeu, ce dont témoigne encore le nom français « échecs » calqués sur « shah » : le roi perse.

Chaque société adapta le jeu à sa culture. Ainsi de l'Islam dont la lutte contre l'idolâtrie favorisa la confection de pièces abstraites pour remplacer les sculptures d'humains et d'animaux. L'Europe remplaça peu à peu chars et éléphants par tours et comtes, puis ces derniers par des évêques mitrés (appelés « fous » aujourd'hui en France).

La première description européenne du jeu d'échecs, à la fin du Xe siècle, mentionne aussi une reine à la place du général indien et du vizir arabe. L'auteur, un moine suisse, témoigne que la reine ne se déplace alors qu'en diagonale et d'une case seulement. L'originalité ludique de la reine par rapport au vizir est que tant qu'elle est sur le plateau, un pion adverse atteignant l'extrémité du plateau ne peut être transformé en reine. Il n'y a en effet qu'une seule reine et épouse légitime dans les royaumes chrétiens.

Pourquoi la reine fut-elle introduite ? Dans les années précédant la rédaction du manuscrit suisse, des reines exerçaient le pouvoir conjointement avec leur époux et un grand nombre de régentes gouvernaient l'Europe : dans le Saint-Empire, en France, en Lorraine et en Angleterre. Les plus célèbres et influentes sont les impératrices du Saint-Empire romain

germanique Adélaïde de Bourgogne (931-999) et Theophano Skleraina (955-991) qui régnèrent avec leur mari et à sa mort défendirent successivement leur dynastie comme régentes. Elles inspirèrent la « Renaissance Ottonienne » et Theophano, princesse byzantine, a probablement répandu l'usage oriental du jeu d'échecs.

Élévation de la reine

La reine prit la grande importance qu'on lui connaît aujourd'hui dans le jeu d'échecs sous le règne d'Isabelle de Castille (1451-1504). En épousant le roi Ferdinand d'Aragon elle ne lui donna pas la souveraineté sur la Castille et le Léon : leur règne conjoint, l'un des plus marquants de l'histoire espagnole, fut l'union personnelle de deux souverains et de deux amoureux du jeu d'échecs.

Proclamée reine de Castille et Léon à la mort de son frère, Isabelle fit procession sans son nouvel époux, précédée d'une épée nue pointant vers le sol. Ferdinand fut choqué de l'usage de ce « privilège mâle » mais leur devise commune confessa publiquement l'égalité des souverains.

Isabelle I de Castille

Isabelle prit une grande part dans la conquête du royaume musulman de Grenade qui acheva l'unification de l'Espagne en 1492. La même année, Christophe Colomb atteignait l'Amérique avec le soutien des souverains, tout particulièrement celui d'Isabelle, et les Juifs étaient expulsés du royaume.

Certaines sources prétendent que c'est au cours d'une partie d'échecs que fut prise la décision de soutenir Christophe Colomb.

Désormais la reine pouvait avancer non seulement en diagonale mais aussi de face et d'autant de cases qu'elle le souhaitait. Si bien que les premiers textes décrivent ce nouveau jeu comme « le jeu de la reine » (de la dama) et non plus le « jeu du roi ». L'évêque aussi avait gagné en puissance : il progressait désormais en diagonale non plus seulement de trois cases mais à volonté.

Ce nouveau jeu s'étendit au reste de l'Europe grâce à l'essor de l'imprimerie et du fait de la dispersion (diaspora) des Juifs expulsés d'Espagne. Ce ne fut pas sans résistances devant le pouvoir d'une femme sur des hommes. Certains expliquèrent que la reine avait certes gagné la mobilité de l'évêque et de la tour mais pas celle du cavalier car il ne convient pas à une femme de porter les armes. Les Français appelèrent le nouveau jeu « La Dame enragée » et les Italiens « Le jeu de la reine » ou « le jeu de la reine folle ».

Quoi qu'il en soit le jeu fut adopté largement dès la moitié du XVI^e siècle et l'importance de la reine fit qu'en de nombreux pays, jusqu'au XIX^e siècle et au-delà, on annonça aussi « échecs » quand la reine était en danger.

Le pouvoir sans rival de la reine sur le plateau d'échecs n'empêche pas le roi d'y être l'enjeu décisif. Si bien que sainte Thérèse d'Avila, réformatrice du Carmel, louait à la fois le combat sans limite de la reine comme exemple du combat spirituel et son dévouement sans faille à la cause du roi comme exemple d'humilité à proposer aux croyants.

Quant aux pays musulmans, ils ont gardé le vizir et l'éléphant plutôt que la reine et l'évêque, même s'ils ont pu adopter les nouveaux mouvements des pièces.

Source : Marilyn Yalom, *Birth of the Chess Queen*, New-York : HarperCollins Publishers, 2004.

**

Revue de presse

Clara Magazine, novembre 2011

"Vous n'y avez peut-être pas pensé mais les jeux de cartes ne sont pas un exemple d'égalité. Pourquoi la Reine ne siègerait-elle pas aux côtés du Roi ? Pour rétablir cela, Gonzague Jobbé-Duval propose de garder un graphisme classique en conservant les initiales "R", "D", "V" mais désormais, deux personnages féminins et deux masculins sont représentés à chaque niveau hiérarchique. De quoi pratiquer les jeux de cartes sans sexisme ! Allez aussi faire un tour sur son site pour découvrir l'histoire des cartes."

Newsletter HEC au féminin, avril 2011

"On aime le jeu de cartes égalitaire : le seul jeu de carte qui respecte la parité !

"R" : 2 Reines et 2 Rois, tiennent un sceptre et sont coiffé-e-s d'une couronne

"D" : 2 Ducs et 2 Duchesses, tiennent une épée et sont coiffé-e-s d'un chapeau ou d'un voile.

"V" : 4 Valets, main sur la hanche, portent les noms de femmes et d'hommes révolutionnaires qui luttèrent pour la République et l'égalité femmes / hommes"

Marie-Claire, avril 2011 :

"Égalité, le jeu est fait. Formateur soucieux de faire avancer l'égalité, Gonzague Jobbé-Duval a mis au point un drôle de jeu : les Cartes pour l'égalité. La différence avec un jeu classique ? Deux rois sur quatre sont des dames. Un symbole révolutionnaire à glisser entre les mains des nouvelles générations."

Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes - [Synthèse de l'actualité](#) - 07 février 2011 :

"Les Cartes pour l'Égalité, les seules cartes à jouer paritaires au monde, ont été créées pour célébrer le 500e anniversaire des cartes françaises classiques. Dans ce jeu, dont l'esthétique globale s'inscrit dans le prolongement des cartes classiques, deux femmes et deux hommes siègent désormais à chaque niveau hiérarchique. Les initiales classiques « R », « D », « V » sont conservées, ainsi qu'un graphisme classique pour une pratique des jeux de cartes habituels, mais les Rois ne dominent plus les Dames... pour le « R » : 2 Reines et 2 Rois, tiennent un sceptre et sont coiffé-e-s d'une couronne. Le « D » : 2 Ducs et 2 Duchesses, tiennent une épée et sont coiffé-e-s d'un chapeau ou d'un voile (hum, hum... NDC). Et le « V » : 4 Valets, main sur la hanche, portent les noms de femmes et d'hommes révolutionnaires qui luttèrent pour la République et l'égalité femmes / hommes..."

Michèle André, Sénatrice, Présidente de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes (Lettre du 13/07/2010) :

"La forme de cet outil de communication ludique, alternative aux cartes classiques, devrait toucher un large public qui sera, j'en suis sûre, sensible à sa forme et à son contenu. Je vous souhaite un succès bien mérité."

Bibliographie

En ligne

- * SIEFAR (Société internationale d'études des femmes d'ancien régime) : <http://siefar.org/>
- * « La France, les femmes et le pouvoir. Une recherche en histoire politique, présentée par Éliane Viennot » : www.elianeviennot.fr/FFP.html
- * Revue *Clio : Histoire, femmes et société* : www.clio.revues.org/
- * The International Playing-Card Society : www.i-p-c-s.org/fr/
- * Musée français de la Carte à jouer d'Issy-les-Moulineaux (voir son centre de documentation) : Musée de la Carte à Jouer d'Issy-les-Moulineaux : <http://www.issy.com/musee/>

Livres

Sur les Reines et régentes

- * CORVISIER André, Les régences en Europe, Paris : PUF, 2002.
- * COSENDEY Fanny, La Reine de France. Symbole et pouvoir, XVe-XVIIIe siècle, Paris : Gallimard, Collection « Bibliothèque des histoires », 2000.
- * VIENNOT Eliane, La France, les femmes et le pouvoir. Tome 1 : L'invention de la Loi salique (Ve-XVIe siècle), Paris : Perrin, 2006.
- * VIENNOT Eliane, La France, les femmes et le pouvoir. Tome II : Les résistances de la société (XVIe-XVIIIe siècle), Paris : Perrin, 2008.

Sur les cartes à jouer

- * D'ALLEMAGNE Henry-René, Les cartes à jouer du XIVE au XXe siècle, Paris : Gründ, 1906.
- * DEPAULIS Thierry, Les Cartes de la révolution : cartes à jouer et propagande, Issy-les-Moulineaux : Musée Français de la Carte à Jouer, 1989. -82 p. : ill. en noir et en coul. ; 24 x 21cm.
- * DEPAULIS Thierry, Les Cartes à jouer au portrait de Paris avant 1701, Paris : Issy-les-Moulineaux : Vieux Papier, Musée Français de la Carte à Jouer, 1991. - 56 p. : ill. en noir et en coul. ; 27 x 19cm.
- * HARGRAVE Catherine Perry, A history of playing cards and a bibliography of cards and gaming, New York, 1930. Reprint : New York, Dover, 1966

* SEGUIN Jean-Pierre, Les cartes à jouer au portrait de Paris de 1701 à 1778, Paris : Issy-les-Moulineaux : Vieux Papier, Musée Français de la Carte à Jouer, 1989. - 24 p. : ill. en noir et en coul. ; 27 x 19cm.

* VERAME Jean, Les merveilleuses cartes à jouer du XIXe siècle, Paris : Nathan, 1989. - 191 p. : ill. en noir et en coul. ; 32 x 27 cm.